



CTE - 013M
C. P.
Document intitulé Consultation
sur la cible de réduction
des émissions
de gaz à effet de serre du Québec



Mémoire de l'AQME

**dans le cadre des consultations particulières sur la réduction
de la cible de réduction des gaz à effet de serre du Québec**

**Patricia Clermont, organisatrice de l'AQME, Ph.D
avec la collaboration de Dre Claudel Pétrin-Desrosiers,
Dre Eve Riopel et Dre Johanne Elsener (MV)**

26 novembre 2025

Présentation de l'Association québécoise des médecins pour l'environnement



Officiellement créée en 2018, l'Association québécoise des médecins pour l'environnement (AQME) regroupe des centaines des médecins québécois interpellés par les enjeux environnementaux. L'AQME s'intéresse notamment aux impacts des changements climatiques sur la santé, aux transports actifs et en commun, aux questions de qualité de l'air, à la protection de la nature, et aux enjeux énergétiques. L'AQME travaille également à l'intégration de ces notions dans le [cursus médical des étudiants en médecine](#) et contribue au développement et à la distribution du savoir dans l'espace public québécois.

L'AQME est le comité québécois de l'[Association canadienne des médecins pour l'environnement](#) (CAPE/ACME), fondée en 1993.

Ce mémoire a été écrit par Patricia Clermont, organisatrice de l'AQME, soutenue par Dre Claudel Pétrin-Desrosiers (médecin de famille, présidente de l'AQME), de même que par deux membres de l'AQME, Dre Ève Riopel (médecin-pédiatre) et Dre Johanne Elsener (MV).

Une action climatique ambitieuse et concrète, pour la santé des gens du Québec

Il y a trois semaines, l'AQME a tenu à assister en personne à l'[adoption à l'unanimité par l'Assemblée nationale d'une motion](#) qui consacre la décision du Québec de s'engager clairement en faveur du maintien de l'action climatique. À nos yeux, à quelques semaines avant les célébrations du 10ème anniversaire de l'Accord de Paris, et surtout en ces temps inquiétants et bouleversés, cette adoption est un signe rassurant de lucidité et de responsabilité. Toutefois, cela ne doit pas rester un symbole et des mots : les paroles doivent se traduire effectivement dans tous les objectifs et décisions prises par le gouvernement du Québec.

Le contexte géopolitique qui bouleverse la planète depuis le début de l'année ne doit pas nous faire oublier les menaces concrètes pour notre présent et notre futur : les températures augmentent de concert avec l'accélération des changements climatiques, nous approchons des dangereux points de bascule écosystémiques, notre dépendance aux énergies fossiles est plus visible que jamais, et la destruction des milieux naturels de qualité est vue comme inhérente au développement économique.

Ces menaces représentent des atteintes directes à la santé des gens, partout sur la planète et ici même au Québec. D'ailleurs, depuis plus de 10 ans, les changements climatiques ont été reconnus par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) comme la principale menace à la santé du 21e siècle.

À l'AQME, nous considérons la crise climatique (qui se croise aux crises de la pollution et du déclin de la biodiversité) comme une crise de santé. De plus en plus d'organisations et d'institutions le réalisent, le nomment et en font une priorité : la santé humaine dépend d'un environnement sain.

Des efforts concertés et mondiaux sont nécessaires pour la préserver, la favoriser et l'améliorer. Cela implique de faire ces gestes avec justice et équité, non seulement envers les plus vulnérables d'entre nous, ici, au Québec, mais aussi envers les populations et les pays plus vulnérables, qui subissent déjà de manière disproportionnée les effets des changements climatiques.

L'action climatique, c'est pour nous d'abord et avant tout comme un geste de santé, qui permet d'optimiser des bénéfices de plusieurs ordres, et qui répond conjointement aux autres crises, dont celle du logement. En reconnaissant les innombrables liens qui unissent santé et climat, nous pouvons enfin cesser de concevoir l'action climatique comme une série de contraintes, de sacrifices, de coûts et de deuils. Au contraire, l'action peut ainsi être vue comme étant rassembleuse, porteuse de solutions rentables et surtout, comme étant centrée sur une valeur commune partagée : celle de la santé.

Adopter une trajectoire climatique ambitieuse, orientée vers la décarbonation, c'est adopter une trajectoire ambitieuse pour la santé humaine. Et cela n'est pas contraire à la gestion saine de nos finances publiques et de notre économie collective.

Ce court mémoire soutiendra une révision ambitieuse de la réduction de la cible climatique en s'ancrant dans une perspective de cobénéfices pour la santé. Dans un premier temps, nous témoignerons de notre appui envers les propositions émises par le Comité consultatif sur les changements climatiques. Dans un deuxième temps, nous justifierons notre position avec un argumentaire illustrant les liens indissociables entre santé humaine et climat. Enfin, nous vous présenterons des orientations pouvant appuyer l'atteinte des cibles climatiques tout engendrant des retombées positives pour la santé et le budget du Québec.

1. Des cibles climatiques alignées vers une carboneutralité atteignable et avantageuse

Il y a deux semaines, le Comité consultatif sur les changements climatiques a émis un huitième avis, intitulé [*Définir l'ambition climatique du Québec : cibles et trajectoires de décarbonation*](#). Cet avis se distingue par un changement de focalisation majeur des recommandations concernant l'action climatique : la trajectoire pour atteindre la carboneutralité ressort plus clairement que jamais, de concert avec les cibles qui en sont les jalons. Dans cette perspective d'action climatique, il ne s'agit clairement plus d'atteindre (ou non) des cibles, mais de les envisager comme des étapes nécessaires vers la décarbonation incontournable de notre société.

Cette nouvelle perspective sur l'ambition climatique nous apparaît salutaire et prometteuse. Elle nous permet collectivement de cesser de considérer (comme trop souvent) les cibles de réduction de GES comme quelque chose d'abstrait et de difficilement atteignable. Elle les présente désormais un peu comme des bouchées que nous avons à prendre pour parvenir à un objectif vital : celui de contenir le plus possible l'augmentation des températures et l'accélération des changements climatiques. Et plus nous lésinons sur les bouchées, plus les suivantes seront difficiles à prendre.

Comme l'affirme de manière étayée le Comité consultatif sur les changements climatiques, ce n'est vraiment pas le temps pour le Québec de prendre une pause dans son ambition et ses actions climatiques. Il faut au contraire accélérer la mise en place des conditions d'une trajectoire de réduction des gaz à effet de serre et d'une sobriété énergétique. L'adoption d'une trajectoire transversale, à travers tous les secteurs et ministères, est nécessaire dans ce contexte pour améliorer la santé à la fois de nos gens, de notre environnement et de notre économie.

Par ce mémoire, nous voulons signifier que nous appuyons la perspective de trajectoire élaborée par le Comité consultatif sur les changements climatiques, et réclamer avec lui que l'ambition climatique du Québec soit maintenue et même renforcée, afin que nous parvenions collectivement à atteindre la carboneutralité en 2045.

Comme le Comité, nous sommes d'avis « *[qu'accélérer] la sortie des énergies fossiles et atteindre la carboneutralité – dès 2045 – [ce] n'est pas un luxe: c'est ce que la science juge nécessaire pour stabiliser le climat et limiter les impacts sur nos communautés, notre santé et notre économie.* »¹.

Dans cette optique, nous appuyons les cibles recommandées pour 2030, 2035, 2040 et 2045 - avec un seuil minimal de réduction des émissions nettes de 37,5% pour 2030 -, de même que les trois grandes recommandations du Comité², et celles qu'il met de l'avant pour allier la réalité québécoise et les recommandations scientifiques³.

Nos neuf grandes recommandations

Recommandation 1 : Suite à la réaffirmation récente de l'engagement du Québec - par une motion adoptée à l'unanimité - à maintenir son action climatique en cohérence avec l'Accord de Paris, que le gouvernement du Québec fasse preuve d'ambition et de leadership mondial - aux côtés des États les plus performants -, en devant l'atteinte de la décarbonation du Québec en 2045.

Recommandation 2 : Que le gouvernement du Québec fixe pour 2030 un seuil minimal de réduction des émissions nettes de 37,5%, en cohérence avec cette approche sur une trajectoire de décarbonation pour 2045.

Recommandation 3 : Que le gouvernement du Québec fixe des cibles pour les années 2035, 2040 et 2045 qui gardent le cap - par des mécanismes de compensation - sur la décarbonation en 2045.

Recommandation 4 : Que le gouvernement du Québec fixe des jalons concrets par secteurs - notamment pour le secteur de la santé et des services sociaux - afin que la décarbonation soit atteinte en 2045. Pour ce faire, que le gouvernement du Québec amende la Stratégie nationale de prévention en santé, présentée plus tôt cet automne, en cohérence avec une trajectoire permettant d'atteindre la décarbonation en 2045 et qu'il dote l'ensemble du réseau de la santé d'une feuille de route avec des objectifs définis.

Recommandation 5 : Que le gouvernement du Québec fixe des jalons concrets pour la réduction des émissions du secteur automobile, en développant des infrastructures de transport collectif et actif, et en les finançant à l'aide d'une contribution gouvernementale récurrente et significative, de concert avec des mesures favorisant l'aménagement de villes de courtes distances.

Recommandation 6 : Que le gouvernement du Québec reconnaisse le rôle contributoire et positif des milieux naturels (milieux humides, forêts, incluant les forêts urbaines, etc.) dans l'atteinte des cibles climatiques. Qu'il fixe des cibles de canopée urbaine et de protection des milieux naturels en

¹ Document synthèse du 8e Avis du Comité consultatif sur les changements climatiques, p.2.

² Idem : une trajectoire de réduction conforme à l'ambition la plus élevée de l'Accord de Paris (1), une fourchette de réduction des émissions de -37,5% à -45% en 2030 (2), et l'atteinte de la carboneutralité dès 2045 (3).

³ Idem : le choix d'une trajectoire cohérente avec les cibles scientifiques du Groupe intergouvernemental d'expert.es sur l'évolution du climat (GIEC) (1), celui de miser sur une flexibilité à court terme compensée par un effort accru après 2030 (2), celui de fixer des jalons concrets pour garder le cap [sur la carboneutralité dès 2045] (3), et le positionnement stratégique du Québec parmi les États les plus performants, comme la Californie et les États européens (4). (Soulignons que nous sommes encore à réfléchir aux recommandations du Comité qui concernent le captage de carbone.)

zones urbaines, semi-urbaines et rurales, de manière à optimiser les bienfaits pour la santé humaine (notamment dans la lutte contre les îlots de chaleur et la réduction de la pollution atmosphérique et du smog) et à bénéficier de la captation et de la séquestration de carbone que peuvent offrir ces milieux.

Recommandation 7 : Que le Gouvernement du Québec adopte une Stratégie nationale de l'air, en reconnaissant que la pollution atmosphérique est intimement liée aux émissions de particules nocives pour la santé et qu'elle contribue aux émissions de gaz à effet de serre ayant un potentiel de réchauffement climatique.

Recommandation 8 : Que le Gouvernement du Québec fasse en sorte de décarboner le secteur des bâtiments résidentiels et institutionnels, en faisant en sorte de réserver le gaz naturel aux industries et bâtiments qui ne peuvent se décarboner autrement, notamment en déposant rapidement les modifications aux règlements dans le but d'interdire l'usage du gaz dans les nouvelles constructions.

Recommandation 9 : Que le Gouvernement du Québec présente le respect et l'atteinte des cibles d'une trajectoire climatique ambitieuse comme un objectif visant l'amélioration de la santé des gens.

La crise climatique, toujours plus présente dans la vie et la santé des gens

La crise climatique a des impacts délétères et croissants, de mieux en mieux documentés, sur la santé (physique et psychologique) des gens et des communautés. Malheureusement, cet aspect de la crise climatique est souvent sous-estimé et siège dans l'angle mort de nos décisions publiques. Pourtant, les données scientifiques et les rapports d'experts ne manquent pas : les changements climatiques représentent une menace bien réelle sur la santé de tous, incluant des gens qui vivent au Québec. Chaleur extrême, inondations et pluies diluviennes, détérioration de la qualité de l'air (entre autres, liés aux épisodes de feux de forêt), infections et zoonoses (comme la maladie de Lyme), allergies saisonnières, accidents de travail, précarité et insécurité alimentaire, atteinte au bien-être : la liste est plutôt longue et complexe. En voici quelques exemples encore plus précis, pertinents dans le cadre de ce mémoire.

En ayant en tête ceci : ce qui nous coûte collectivement plus cher, c'est l'inaction ou les reculs climatiques.

Malheureusement, en raison de notre inaction, les conséquences sur la santé des changements climatiques s'accroissent. Les onze dernières années sont les plus chaudes que nous ayons jamais vécues depuis qu'un suivi des températures est fait. Seulement depuis la pandémie de COVID-19, notamment, le Québec a vécu son lots d'événements climatiques extrêmes attribuables aux changements climatiques : des étés de feux de forêts inédits en termes d'intensité (2023, 2025), la fin de la tempête Debbie (2024), et des vagues de chaleur répétitives et mortelles (2024, 2025). L'été que nous venons de traverser nous envoie un signal très fort : la réalité des prochaines périodes estivales en sera une où s'alternent et se conjuguent des épisodes de smog engendrés par la fumée des feux de forêts (même lorsqu'ils surviennent ailleurs qu'au Québec) et épisodes de chaleur extrême, ayant des conséquences directes et négatives sur la santé et le bien-être des gens du Québec, peu importe leur âge et leur lieu de résidence.

La chaleur extrême est non seulement mortelle, elle est aussi sournoise. Les vagues de chaleur engendrent une pression supplémentaire sur les services de santé, en plus de précipiter des décès prématurés. Les conséquences se font ressentir chez les femmes enceintes, les nouveaux-nés, les enfants, les travailleurs, les personnes âgées, les personnes vivant avec des maladies chroniques et

les personnes vivant dans des zones de vulnérabilité structurelle. Des données québécoises récentes de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) révèlent que le [fardeau financier associé à la chaleur](#) s'élève à 15 millions de dollars en terme de soins de santé, à 5 millions de dollars en terme d'absentéisme et à 3,6 milliards en pertes intangibles (décès, atteinte au bien-être). De plus, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) a évalué que chaque augmentation de 1°C de la température estivale quotidienne maximale entraîne une [augmentation d'environ 40% du nombre de réclamations quotidiennes à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail](#) (CNESST) pour accidents de travail.

Les inondations sont un autre exemple pour mieux comprendre ces questions. Chez les gens ayant été victimes d'inondations, une enquête menée par l'Université de Sherbrooke (UdeS) en collaboration avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et avec l'Université du Québec à Montréal (UQAM) a montré qu'en 2019, [le taux d'enjeu de santé mentale a frôlé les 50%](#) dans les mois qui ont suivi l'événement catastrophique (dépression, anxiété, choc post-traumatique, trouble du sommeil, etc.), sans compter le coût important que cela représente en dommages structuraux et municipaux. Toujours pour 2019, la [facture des inondations](#) pour le gouvernement québécois avait été de 458 millions de dollars - une somme pour le moins substantielle.

Plus récemment, en 2023, les feux de forêts attribuables à la crise environnementale ont forcé la fermeture temporaire de certains centres hospitaliers dans des régions éloignées (comme à Sept-Îles), ont précipité des gens à l'urgence pour des enjeux de santé respiratoire (par exemple : exacerbations d'asthme, pneumonies, irritation de la sphère oto-rhino-laryngée) et ont engendré [des coûts de plus de 8 milliards de dollars à l'État](#). À Ottawa, juste de l'autre côté de la rivière des Outaouais, [des chirurgies ont même été annulées](#) en raison d'infrastructures ne permettant pas d'assurer une qualité de l'air suffisante dans les salles opératoires.

La liste des effets et de leurs coûts ne s'arrête pas là. Selon une étude menée de concert entre l'INSPQ et Ouranos en 2015, les coûts additionnels attribuables aux changements climatiques des allergies saisonnières grimperont à 70-86 millions de dollars par année d'ici 2065 au Québec. Le lien entre ces deux entités n'est plus à démontrer : les changements climatiques engendrent un accroissement de la saison pollinique, une augmentation de la quantité de pollens, une majoration du potentiel allergène des pollens et une expansion territoriale des agents polliniques.

De plus, l'occurrence plus fréquente d'événements météorologiques extrêmes vient accentuer les pressions de performance d'un système de santé et de services sociaux qui croule déjà sous les demandes et dont de multiples installations sont désuètes et peu résilientes aux aléas climatiques.

Enfin, il est difficile d'ignorer le fardeau engendré par la pollution atmosphérique, nourrie par l'exploitation, la combustion et l'utilisation des énergies fossiles (notamment dans le secteur des transports), qui sont au cœur de la question climatique. À chaque année, Santé Canada estime [qu'au Québec seulement, la pollution atmosphérique cause](#) plus de 4 000 décès prématurés et engendre des coûts socio-sanitaires qui dépassent les 34 milliards de dollars. [Les effets sur la santé sont de mieux en mieux compris et immenses](#) : maladies cardiovasculaires (infarctus du cœur, accidents cérébraux vasculaires), maladies pulmonaires, démences précoces, enjeux neurodéveloppementaux chez les enfants, plusieurs types de cancers, problèmes endocriniens (obésité, dysfonction thyroïdienne), maladies rénales, enjeux de santé mentale, mortalité néo-natale et problèmes de périnatalité, et plus encore.

Toujours dans une perspective économique et de santé, il importe de souligner que la crise climatique affecte plusieurs secteurs économiques, comme celui de la construction et de l'agriculture par exemple, alors que les travailleur.es sont de plus en plus confronté.es à des événements extrêmes (comme la chaleur en période estivale), mettant en péril leur propre santé, alors que les normes du travail ne suivent pas.

Le constat est évident : lorsque la santé des gens est mise en péril, les effets se font ressentir sur l'équilibre des finances publiques, alors que les coûts de santé explosent et que nos stratégies de prévention en santé restent sous-financées.

Quoi qu'on en dise quotidiennement, dans la sphère politique ou médiatique, la science est très claire : la crise climatique fait partie de nos vies et menace directement notre santé. D'un point de vue strictement sanitaire, les coûts qu'elle engendre sont suffisants pour justifier une action ambitieuse, rapide et structurelle pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre et se doter d'une stratégie d'adaptation complète. Nos finances publiques s'en porteront ainsi déjà un peu mieux.

Générer des bénéfices pour la santé avec l'atteinte des cibles climatiques

À l'AQME, nous sommes déjà à l'œuvre de conjuguer santé, climat et carboneutralité. Nos membres s'illustrent dans leurs milieux de soin pour mettre en œuvre des initiatives de réduction de l'empreinte environnementale de leur pratique clinique, tout en protégeant la qualité des soins prodigués. Nos membres sont également engagé.es dans la société à différentes échelles (communautaires, institutionnelles, médiatiques) à titre d'expert.es.

Pourquoi ? Les données scientifiques sont claires : l'action climatique a des effets bénéfiques sur notre santé. Elle offre la possibilité d'améliorer la santé humaine et de réduire les disparités de santé partout au Québec. Si nous luttons efficacement contre les changements climatiques, si nous améliorons la qualité de l'air et si nous conservons nos espaces naturels afin de protéger la biodiversité, nous avons une occasion inégalée d'améliorer la santé des gens et d'offrir une meilleure qualité de vie à tout le monde.

Les cobénéfices sanitaires d'une décarbonation réussie seront majeurs et le Québec peut en tirer profit. En voici quelques idées étayées d'exemples.

Qualité de l'air et décarbonation des transports en lien avec un aménagement durable du territoire

Il est essentiel que les politiques entourant la décarbonation et la réduction des émissions de gaz à effet de serre se collent avec des normes renforcées sur la qualité de l'air. À cet effet, l'AQME a élaboré un [Cadre de référence sur l'air sain](#), appuyé par [plus de 14 organisations](#). Depuis son lancement, nous avons multiplié les démarches afin de concrétiser les recommandations qu'il contient et de progresser vers l'adoption d'une Stratégie nationale de l'air sain. Un point clé s'en dégage : les polluants atmosphériques - y compris ceux attribuables aux transports et aux émissions industrielles - doivent faire l'objet de normes scientifiques rigoureuses. Ces normes doivent être respectées à la fois par le gouvernement et les entreprises.

Notre travail approfondi nous amène à souligner, dans le cadre des présentes consultations, que le document de consultation sur la révision de la cible des réduction des émissions de gaz à effet de serre du Québec (produit par le Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la faune et des parc (MELCCFP)) balaie du revers de la main « *les avantages économiques liés à l'amélioration de la qualité de l'air, un cobénéfice de la réduction des émissions à*

effet de serre » (p.23). À notre avis, ces avantages devraient au contraire être au cœur des motivations du gouvernement dans la lutte contre les changements climatiques.

Les paragraphes suivants apportent des clarifications importantes pour rappeler au gouvernement les bénéfices qu'auraient certaines actions permettant à la fois une diminution de l'émission des gaz à effet de serre, de même qu'une diminution de la pollution atmosphérique - et des coûts pour notre système de santé. Soulignons que l'AQME fait partie de [Transit](#), l'alliance pour le financement des transports collectifs au Québec, qui réclame que soit augmenté et sécurisé un financement adéquat des transports collectifs à travers le Québec.

Décarboner les secteurs du transport automobile en finançant adéquatement les transports collectifs et actifs, pour améliorer la qualité de l'air et la santé humaine

Le secteur des transports est le principal secteur d'émission des gaz à effet de serre au Québec, en plus d'être une source importante d'émissions de particules fines (PM_{2,5}) et d'autres polluants atmosphériques (NO_x, COV). Ces derniers contribuent au réchauffement climatique en augmentant la production d'ozone troposphérique dont les impacts portent au-delà du climat et affectent la santé cardio-pulmonaire de la population.

Les divers travaux de l'AQME (le [Cadre de référence pour un air sain](#) (2024) et les [Recommandations de l'AQME pour les plans climat des villes et des MRC](#) (2025), pour n'en nommer que deux) ne cessent d'insister sur l'importance de mettre en place des mesures afin de favoriser une mobilité durable, qui soit plus respectueuse du climat et de la qualité de l'air. Surtout, ils mettent de l'avant des manières par lesquelles la santé peut contribuer aux politiques et règlements.

Nous reprenons ici l'une des mesures que notre Cadre de référence sur l'air contient : nous devons adopter des mesures menant à une diminution du nombre de véhicules-kilomètres⁴ en régions urbaines et semi-urbaines (p.20). Ces mesures sont aussi des façons structurantes de favoriser dans le quotidien - au-delà des injonctions individuelles - l'augmentation de l'activité physique avec ses bénéfices pour la santé collective.

La littérature scientifique démontre que les transports collectifs et actifs ont des impacts positifs pour l'environnement, l'économie, la sécurité et la santé et entraînent de [multiples bénéfices pour la société québécoise](#). Outre la réduction de la [congestion routière](#), le transport en commun améliore la santé de la population. En effet, les gens qui prennent le transport en commun marchent plus que ceux qui ne prennent que leur auto car ils doivent se déplacer à pied ou en vélo pour se rendre et revenir de l'arrêt du transport en commun. Les usagers du transport en commun sont quatre fois plus susceptibles de [marcher les 10 000 pas/jour recommandés](#) par leur médecin que les automobilistes.

Par ailleurs, dans une modélisation faite pour la ville de Londres en Angleterre, un transfert modal significatif vers la marche et le vélo générerait des [bénéfices sanitaires 31 fois plus élevés](#) en termes de décès prématurés annuels qu'un transfert vers des véhicules automobiles à basse émission de CO₂. Ceci s'explique par une augmentation de l'activité physique générée par les transports actifs et une diminution des émissions de polluants atmosphériques. Ceux qui se déplacent à vélo pour se rendre au travail voient leur [risque de cancer et de maladie cardiovasculaire diminuer par deux](#). Nous

⁴ « Unité de mesure correspondant au déplacement d'un véhicule routier sur une distance d'un kilomètre [transport routier]. Notes : Le véhicule-kilomètre est notamment utilisé pour mesurer l'évolution globale du trafic routier et pour faire des comparaisons entre réseaux routiers. On parlera par exemple de l'accroissement du nombre de véhicules-kilomètres parcourus sur le réseau routier du Québec ou du nombre d'accidents routiers par milliard de véhicules-kilomètres. » Gouvernement du Québec, Office québécois de la langue française, [Grand dictionnaire terminologique](#) (2023).

passerons outre dans ce mémoire les autres effets démontrés de l'utilisation du transport actif et collectif, tel que l'amélioration de la santé mentale et du sentiment de bien-être, de même que la productivité des travailleurs.

Décarboner les secteurs du transport automobile en finançant adéquatement les transports collectifs et actifs, pour diminuer les coûts en santé et améliorer l'économie québécoise

Plusieurs études ont aussi chiffré l'impact économique d'une augmentation du transport collectif et actif sur les coûts en santé. Le transport en commun génère un [bénéfice pour l'économie québécoise près de trois fois supérieur](#) à celui du transport privé par automobile, tout en permettant de diminuer l'endettement des ménages et d'améliorer la balance commerciale du Québec en ce qui a trait aux trois premiers produits d'importation du Québec (le pétrole brut, les automobiles et châssis, et les médicaments et produits pharmaceutiques).

Une étude américaine rapporte aussi que, si tous les déplacements automobiles de moins de 8 km se faisaient par transports alternatifs, cela résulterait en des [bénéfices sanitaires nets annuels estimés à environ 5 à 8 milliards de dollars américains pour onze villes métropolitaines](#). Plus près de chez nous, il a été évalué pour le Grand Toronto qu'un transfert modal de l'automobile de 9.8% vers le transport en commun et de 5% vers les transports actifs générerait des [bénéfices économiques de 2.2 milliards\\$/an](#). Par ailleurs, les aménagements piétonniers tels des rues piétonnes peuvent augmenter l'achalandage commercial [de manière significative](#).

Ces données nous apparaissent substantielles pour mobiliser le gouvernement du Québec à augmenter ses efforts pour promouvoir et soutenir une mobilité durable adaptée à chacune des régions de la province. Les bénéfices de telles actions ne peuvent être ignorés. Ils devraient être au cœur des actions à déployer pour réaliser une trajectoire de décarbonation du Québec qui reconnaît la portée de leurs impacts positifs pour la population et les finances du Québec.

Décarboner le réseau de la santé et des services sociaux

[Si les systèmes de santé à travers la planète étaient des pays, ils seraient le 5e pays émetteur de gaz à effet de serre](#). C'est quelque chose qui motive grandement de plus en plus de médecins et de professionnels de la santé à essayer de réduire le fardeau environnemental du réseau dans lequel ils et elles travaillent, sachant que le potentiel de réduction des GES est d'[au moins 3,6 %](#).

À l'automne 2022, l'AQME a piloté une [pétition électronique](#), à l'Assemblée nationale, afin de réclamer l'atteinte de la carboneutralité du système de santé et des services sociaux. Cette pétition a recueilli plus de 3 500 signatures. Quelques mois plus tard, nous avons jeté les bases d'une communauté de pratique des Éco-CMDPSF. Renommée Propulsion Écosoins, elle est aussi, depuis cette année, financée partiellement par le Plan pour une économie verte 2030 du Gouvernement du Québec. Les cliniciennes et cliniciens qui y participent, de concert avec d'autres professionnels de la santé, ont un appétit clair et net pour faire connaître par les décideur.es de leurs établissements toutes les manières par lesquelles des réductions de GES mais aussi d'importantes économies peuvent être réalisées, tout en améliorant la qualité et la pertinence des soins pour leurs patients. Elles et ils ont aussi l'ambition de faire comprendre aux Conseils de médecins, dentistes, pharmaciens et sages-femmes (CMDPSF) l'importance d'intégrer l'écoresponsabilité au cœur de leurs décisions comme un gage de qualité de l'acte, en établissant de plus en plus de feuilles de route pour opérationnaliser ces changements, encore plus concrètement que sous la bannière vague du développement durable.

Déjà, le [Centre hospitalier de l'Université de Montréal \(CHUM\)](#) s'est doté d'un objectif de carboneutralité et le [Centre universitaire de santé McGill \(CUSM\)](#) a annoncé un plan de décarbonation de ses bâtiments. Ce type d'initiatives devrait être la norme et non l'exception dans le réseau. Comme l'a si bien dit le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé, Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, [le secteur de la santé devrait mener par l'exemple](#), et non contribuer au fardeau des maladies. Certains pays à travers le monde - [comme l'Angleterre](#) - ont entrepris avec succès des démarches responsables à ce sens : nous avons, au Québec, le savoir et le vouloir pour faire de même.

Protection de la forêt urbaine, des milieux naturels urbains et ruraux, et des forêts publiques

Dans une optique de décarbonation, il est important de maintenir et d'augmenter les puits naturels de carbone que constituent les forêts urbaines, les milieux naturels (urbains et ruraux) situés sur le territoire et dont font partie les forêts publiques. Ces puits naturels permettent de [séquestrer le carbone et contribuent à l'atteinte des cibles de réduction des émissions](#), autant à l'échelle locale que nationale. Différentes stratégies, étudiées par les scientifiques, permettent de mettre à contribution les milieux naturels, les arbres urbains, les pâturages et les forêts dans la captation et le stockage des gaz à effet de serre, et ce, à faible coût. Ainsi, dans un rapport interne de 2019, un ingénieur forestier du Service canadien des forêts a estimé qu'un verdissement optimal de nos villes québécoises par l'atteinte d'une canopée urbaine de 40% permettrait de capter 40 millions de tonnes de CO₂ sur une période de 100 ans (référence disponible sur demande).

Ce qui est d'autant plus intéressant, c'est que la forêt urbaine et les milieux naturels de qualité offrent des bénéfices majeurs pour la santé des gens, particulièrement en contexte urbain et semi-urbain. Dans les grandes villes canadiennes, un verdissement optimisé pourrait [réduire de 8 à 12 % la mortalité](#) de toutes causes confondues. Les arbres et les forêts matures ont aussi la capacité de capter les polluants atmosphériques et de réduire significativement la température ambiante en période estivale. De plus, le [contact régulier avec la nature](#) (dans toute sa diversité) réduit les émotions négatives (anxiété, dépression), améliore les capacités cognitives et exécutives, abaisse la pression artérielle et le taux de cortisol (hormone de stress) et encourage l'activité physique.

Malheureusement, les efforts récents de verdissement urbain ne réussissent pas à combler le déficit de la destruction des espaces naturels existants. L'accès à une nature de qualité pour tous les citoyens et citoyennes, peu importe leur code postal, reste difficile et nourrit un déficit de nature, délétère pour la santé. Soulignons qu'une étude australienne (2016) conclut qu'un contact de 30 minutes par semaine avec la nature serait suffisant pour [réduire la prévalence dans la population de la dépression et de l'hypertension](#) de l'ordre de 7 et 9 % - une réduction significative qui pourrait engendrer des bénéfices économiques majeurs de quelques milliards de dollars par année. À titre comparatif, au Canada, l'hypertension touche environ un.e adulte sur deux de plus de 50 ans, et 14 % des personnes éprouveront au moins un trouble dépressif majeur une fois dans leur vie.

À l'AQME, nous voyons les boisés, les milieux humides, les forêts et nos cours d'eaux non pas comme des milieux « vides » en attente d'être développés industriellement et économiquement, mais comme des sources de santé. **Un gouvernement sérieux dans ses plans de décarbonation fera une place de choix à la protection, la conservation et la restauration des espaces naturels dans les milieux de vie, en particulier des milieux humides menacés par les politiques d'étalement urbain.** Ces milieux constituent des alliés pour la santé humaine et la stabilité des écosystèmes, qui offrent multiples services (dont certains mesurables sur un plan économique) desquels nous sommes dépendants.

Sortie des énergies fossiles

Nous travaillons aussi à accélérer la sortie de notre dépendance aux énergies fossiles, dont l'extraction et l'exploitation contribuent gravement aux changements climatiques. Nous nous sommes [élevé.es, en 2020](#), contre le projet Énergie Saguenay, nous nous sommes [réjoui.es, en 2022](#), de la sortie du pétrole amorcée par le Québec, et nous nous sommes dès lors engagé.es dans la suite logique, celle de programmer aussi notre sortie du gaz - c'est pourquoi nous faisons partie de la [coalition Sortons le gaz!](#) (sur le site de laquelle vous pouvez trouver notamment **une section sur les risques du gaz liés à la [santé](#), que nous avons supervisée au niveau scientifique, et que nous vous invitons à lire aussi**). Nous faisons aussi partie du [Regroupement des organismes environnementaux en énergie](#) (le ROÉÉ), au sein duquel nous nous préoccupons des risques pour la santé des divers types d'énergie dommageables pour elle (énergies fossiles et nucléaire tout particulièrement).

La majorité de la population québécoise veut plus d'action climatique, pas moins

Les questions touchant à la fois l'environnement et la santé bénéficient d'une acceptabilité sociale croissante. Partout au Québec, de Rouyn-Noranda, en passant par la Montérégie et le Saguenay, les gens sont de plus en plus informés et inquiets de constater les conséquences de la crise climatique dans leur quotidien. Ils et elles souhaitent des actions porteuses, qui protégeront adéquatement leur santé et celle de leurs proches.

Les médecins de l'AQME en sont témoins au quotidien : les gens subissent directement les effets délétères de notre inaction climatique et veulent un futur différent. Ils et elles souhaitent que l'on tienne compte de leur santé notamment dans les questions d'aménagement du territoire. Elles et ils espèrent des infrastructures et des milieux de vie résilients. Plusieurs exemples récents vont en ce sens : les projets énergétiques (projets miniers ou de gaz naturel) et industriels (comme Northvolt et Stablex) inquiètent les communautés qui ne se satisfont plus aussi facilement des réassurances classiques centrées sur les perspectives économiques et à la richesse à court terme. Les gens souhaitent que l'on tienne compte de leur santé, qu'on protège les espaces naturels de proximité qui procurent un bien-être, et qu'on ne répète plus les erreurs d'autrefois.

Or même si les derniers mois ont été marqués par l'actuelle présidence américaine et une réponse défensive du fédéral, les préoccupations climatiques n'ont pas reculé dans la liste des priorités de la population québécoise, de même que les préoccupations pour la santé. Un sondage Léger réalisé plus tôt cet automne le démontre parfaitement : **80% de la population québécoise veut de l'action climatique**. Un an plus tôt, un autre sondage Léger soulignait que « *la grande majorité des Québécois (74 %) sont préoccupés par les changements climatiques, mais ils estiment que leurs amis et les membres de leur famille ont moins tendance à l'être (57 %).*⁵ » Sans compter d'autres sondages ponctuels qui ont montré que la population est particulièrement sensible aux enjeux environnementaux, à travers les contextes politiques - comme [celui-ci](#), avant la dernière élection fédérale (2025), ou [celui-ci](#), concernant la Loi fédérale C-5.

Cela concorde avec les données des éditions du [Baromètre climatique](#) et avec celles de la sixième vague [d'une étude longitudinale](#) (2023) du Programme de recherche appliquée sur l'action pour le climat (PRAAC), qui souligne une « *disparité persistante entre, d'une part, la forte volonté des*

⁵ « Le sondage a été réalisé en ligne, en octobre 2024, auprès de 1009 résidents du Québec. Sa marge d'erreur est estimée à 3,1 %, 19 fois sur 20. Ses résultats ont été présentés fin octobre à près de 300 personnes réunies à Montréal pour le Rendez-vous annuel de la communication climatique. » (Riopel, Alexis (8 novembre 2024). [Parler des enjeux climatiques autour de soi, un terrain à idées](#), Le Devoir.

Canadiens de prendre des mesures en faveur du climat et, d'autre part, leur perception moins marquée des normes sociales et de l'impact potentiel de leurs actions. »

D'ailleurs, une [toute récente étude britannique \(2025\)](#) dont un article de l'Université Oxford fait état démontre aussi l'écart entre la perception des politicien.nes de ce que veut la population, et ce que celle-ci est prête à faire pour s'engager dans l'action climatique :

« Ces conclusions font suite aux récentes demandes de révision des politiques climatiques formulées par des personnalités politiques de premier plan en raison d'un prétendu manque de soutien de la part du public. S'appuyant sur des recherches antérieures qui ont révélé que 69 % du grand public soutient l'action climatique, le nouvel article montre que les décideurs politiques interrogés par les chercheurs estimaient ce chiffre à seulement 37 %. » [notre traduction]

Selon la coautrice de cette étude, les biais des politicien.nes et décideurs peuvent être déterminants pour les décisions qu'ils et elles prennent, au détriment de la lutte aux changements climatiques :

« Les décisions des décideurs politiques peuvent être influencées par leur perception de l'opinion publique. Il est possible que leur sous-estimation de l'importance accordée par le public au changement climatique limite leurs ambitions politiques. » (Dre Stefania Innocenti, professeure associée et responsable du groupe de recherche sur le comportement et l'environnement à la Smith School of Enterprise and the Environment de l'université d'Oxford, dans ce même article - notre traduction).

Sans compter que les industries et compagnies ne ménagent pas leurs efforts pour influencer les politiciens et politiciennes. Comme médecins, nous connaissons bien les effets des biais ainsi induits. Par exemple, nous savons que nos habitudes de prescriptions de médicaments sont influencées par la proximité avec les industries pharmaceutiques. C'est pourquoi, dans la majorité des cliniques et des centres hospitaliers universitaires, les normes ont beaucoup changé dans les dernières années et qu'une distance nécessaire s'est créée entre l'industrie pharmaceutique et les milieux de pratique.

L'industrie des énergies fossiles fonctionne aussi ainsi - il est bien connu que les gouvernements tiennent de deux à cinq fois plus de rencontres avec des représentants de cette industrie qu'avec des groupes citoyens ou environnementaux. Cela amène inévitablement un biais dans la représentation des intérêts lors des processus d'élaboration et de mise en œuvre de politiques publiques. Comme le disait récemment Erick Lachapelle, professeur de science politique à l'Université de Montréal, spécialisé en économie politique des enjeux environnementaux et énergétiques, dans un [article de La Presse](#) :

« Ce n'est pas parce qu'il y a une crise économique que les gens tout à coup disent : laissez tomber les changements climatiques. Les politiciens utilisent ce genre de contexte pour justifier des décisions qui reflètent leur préférence et peut-être la préférence des industries qu'elles représentent davantage que l'opinion publique réelle.»

Plus encore, la part de ce que les gens sont prêts à payer pour s'attaquer aux changements climatiques est constamment sous-estimée. En effet, les [Données représentatives à l'échelle mondiale sur le soutien réel et perçu en faveur de l'action climatique](#) (2024) montrent que les proportions des gens qui sont prêts à contribuer par leur revenu pour de l'action climatique est systématiquement plus élevée que les prédictions à ce sujet. Au Canada, alors que les prédictions annoncent un tiers des répondant.es en ce sens, c'est près de la moitié des gens qui le sont - et on peut penser que la différence (et la volonté) est encore plus significative au Québec.

En présentant le respect et l'atteinte des cibles climatiques comme un objectif visant l'amélioration de la santé des gens (et en le documentant ainsi par des données probantes), le gouvernement a l'opportunité de [rehausser le taux de soutien significatif envers ses politiques](#), même au sein des groupes qui se jugent « moins concernés » par la question.

Agir sur la crise climatique, c'est soigner à la fois les gens, la planète et l'économie

Récemment, le centre de résilience de Stockholm nous informait que nous avons [franchi une septième limite planétaire](#), énonçant plus fort que jamais l'importance de restaurer un équilibre au sein des écosystèmes desquels notre vie dépend.

Nous sommes convaincues que le Québec peut agir positivement comme un *leader* et se doter d'un plan clair, ambitieux et structuré pour décarboner ses différentes activités. La réduction de nos émissions de gaz à effet de serre, l'adaptation aux changements climatiques et la sobriété énergétique sont des clés essentielles à la santé des gens. Et elle peut - et doit, à notre avis - être vue ainsi.

En énonçant clairement les bénéfices sanitaires engendrés par une décarbonation - dont une amélioration de la qualité de l'air et une résilience accrue aux aléas climatiques -, nous pouvons nourrir un discours positif, attrayant, mobilisateur et rassembleur pour accélérer les changements sociétaux requis et réduire les coûts anticipés de l'inaction. Les membres de l'AQME seront là comme des allié.es pour cet objectif vital.